

Pour diffusion immédiate

## **INAUGURATION DE LA PALESTRE DE GYMNASTIQUE RÉCEMMENT AMÉNAGÉE PAR LA VILLE DE LÉVIS**

---

**Lévis, le 13 décembre 2006.** – La mairesse de Lévis, Mme Danielle Roy Marinelli, a procédé à l'inauguration de la Palestre de gymnastique située à l'École secondaire les Etchemins de Charny en présence du président de la Commission scolaire des Navigateurs, M. Léopold Castonguay, de la présidente du club de gymnastique Gymnamic, Mme Francine La Roche et du directeur des opérations de l'entreprise Alex Couture inc, M. Sylvain Dubois, entreprise qui a commandité une partie du projet. On a d'ailleurs dévoilé la plaque commémorative soulignant cette commandite. L'athlète d'élite, Alexander Jeltkov, médaillé d'argent au Championnat du monde de 1999 à la barre, a fait la démonstration de ses talents et de toutes ses années d'entraînement et d'expérience en tant que gymnaste de haut niveau. Les jeunes gymnastes du club de gymnastique Gymnamic ont également profité de l'occasion pour effectuer une prestation digne de mention.

La concrétisation de ce projet de 1,365 M\$ entièrement financé par la Ville de Lévis, dont 93 000 \$ ont été consacrés aux équipements, constitue un atout majeur pour la région. En effet, la Palestre est un centre d'entraînement unique à Lévis, dans Chaudière-Appalaches et dans l'Est du Québec. Construit selon les dernières technologies en la matière, cet édifice peut accueillir des garçons et des filles âgés de 2 ½ ans et plus pour la pratique de la gymnastique artistique et du trampoline. Le club Gymnamic a d'ailleurs été recommandé par le comité technique de la Fédération de gymnastique du Québec pour être reconnu comme centre régional pour l'Est du Québec. Au plan technique, cette installation représente un espace de 10 000 pieds carrés dans lequel les équipements de gymnastique sont installés en permanence. Ceux-ci comprennent notamment des fosses de réception pour l'apprentissage des mouvements, un sol de dimension de 42' X 42' et trois trampolines dont un de dimension olympique.

« Accéder enfin à un centre d'entraînement permanent, c'est offrir une ressource inestimable aux gymnastes et entraîneurs du club Gymnamic. La gymnastique artistique est un outil extraordinaire de développement pour nos jeunes. C'est cette conviction qui a permis la concrétisation de ce projet inespéré », de dire Mme Francine La Roche, présidente du club Gymnamic.

DIRECTION DES COMMUNICATIONS

Pour la Commission scolaire des Navigateurs (CSDN) comme pour la Municipalité, cette entente profite à toutes les parties, car elle sera favorable au milieu scolaire comme aux clubs de gymnastique répartis sur le territoire. « La Commission scolaire des Navigateurs se réjouit de l'ajout de cette toute nouvelle palestre "high-tech" qui permettra maintenant aux garçons inscrits à nos programmes Sports-études de pratiquer leur sport ici, chez eux, sans devoir "s'expatrier" à Charlesbourg. Jusqu'à maintenant, seules les filles avaient accès à cette formation intensive sur la Rive-Sud. Nous avons de nouveau la preuve combien il est possible et rentable de privilégier les ententes scolaires-municipales », s'est enthousiasmé le président de la CSDN, monsieur Léopold Castonguay.

Pour la mairesse de Lévis, Mme Danielle Roy Marinelli, « la réalisation de ce magnifique projet est le résultat d'un heureux partenariat. La Ville de Lévis salue cette collaboration unique de tous les intervenants des secteurs municipal, associatif scolaire et privé. Lévis est une ville grouillante et active comme jamais ».

Rappelons que la construction de cet équipement, qui s'est échelonnée de mars à juin 2006, est le résultat d'une entente signée le 6 février 2006 entre la Ville de Lévis et la Commission scolaire des Navigateurs (CSDN). Cet accord stipule que la CSDN est propriétaire du bâtiment mais que la Ville conserve un droit prioritaire d'utilisation des lieux à des heures déterminées.

- 30 -

**Source :** Eve Gallant  
Direction des communications  
Tél. : 835-8288

